

LYCEE POLYVALENT JEAN JAURES
ROUTE DE BLAYE
81400 CARMAUX
tel : 05 63 80 22 00
fax : 05 63 76 53 96

MARCHE DE SERVICE - MAINTENANCE PORTAILS AUTOMATIQUES

1/ Procédure :

Marché de service à procédure adaptée.

2/ Objet du marché :

Marché de service.

3/ Administration contractante :

Lycée Polyvalent Jean Jaurès Route de Blaye 81400 CARMAUX Personne responsable du marché : REGIS BEGORRE Proviseur

4/ Date de départ du contrat et durée :

Le 1^{er} janvier 2020. 3 ans maximum, année civile.

5/ Caractéristiques :

Maintenance de 4 portails battant, coulissant ou basculant :

Portail entrée livraison cuisine

- Automatique ;
- Coulissant 1 vantail ;

Portail Administratif entrée latérale :

- Automatique ;
- Battant 2 vantaux ;

Portail GRETA :

- Automatique ;
- Coulissant 1 vantail ;

Portail Service technique :

- Automatique ;
- 2 vantaux ;
- Moteur SIMINOR C500.

Maintenance de 16 portes sectionnelles automatiques :

Salle de Musculation

Atelier Parc Jardin :

- Marque : MISCHELR – PIC 302B ;

Atelier transmission :

- Marque : MISCHELR – PIC 302B ;
- Moteur Type M7046 ETME

Atelier TP :

- Marque : MISCHELR ;

Atelier TP :

- Marque : MISCHELR ;

TP MUSEE :

- Marque : MISCHELR ;
- Moteur : ETME XVRF.

Magasin sécurisé :

- Marque : MISCHELR – pic 302B ;

Atelier agricole :

- Carte PIC 3o3B.

Atelier agricole :

- Carte PIC 3o3B.

Atelier agricole côté Parking :

- Marque : MISCHELR – PIC 3o2B ;
- Moteur : ETME.

Atelier agricole côté Rue :

- Moteur et carte : ETME.

Atelier agricole côté Rue :

- Carte PIC 3o3B.

Box :

- Carte PIC 3o3B.

Box :

- Carte PIC 3o3B.

Box :

- Carte PIC 3o3B.

Box :

- Carte PIC 3o3B.

Une grille ou rideau de défense :

Marque : TOULOUSAIN OPTIMAX 133

6/ Description de la prestation :

6.1 / Le contrat de maintenance comprendra :

- Au minimum deux visites d'entretien préventif régulièrement réparties dans l'année ;
- La fourniture du carnet d'entretien requis par la législation. Toutes les interventions devront y être consignées en indiquant la nature de l'intervention la date l'heure et le nom de la personne qui est intervenue ;
- Les interventions en dépannage sur demande du client (pièces déplacements et main d'oeuvre).

6.2/ Dépannages :

En dehors des visites périodiques le prestataire devra répondre à toute demande de dépannage qui lui sera adressé par le lycée. Chaque demande sera effectuée par téléphone en précisant la localisation du matériel et la description des défauts et des pannes constatés.

Tout dépannage nécessitant du matériel ne figurant pas dans les tarifs du prestataire fera l'objet d'un devis préalable.

7/ Normes et réglementations :

L'entrepreneur est tenu de se conformer aux normes règlements codes lois circulaires décrets etc. en vigueur et susceptibles de toucher de près ou de loin la nature de sa prestation.

8/ Présentation des offres :

Le dossier comprendra

- L'offre de prix exposant à minima :
 - Le prix forfaitaire de la maintenance périodique (incluant le déplacement, la main d'oeuvre et petits consommables) ;
 - Le coût de l'intervention dépannage : coût du déplacement et de la main d'oeuvre (au taux horaire) ;
 - Le montant des pièces et consommables courants (huiles, courroies...).
- L'étendue des prestations (ce que les prestations d'entretien et de dépannage comprennent et ne comprennent pas) ;
- Le délai d'intervention après réception du bon de commande ;
- Les jours et la plage horaire d'intervention

9/ Attribution du marché :

Les critères de choix qui serviront à définir « l'offre économiquement la plus avantageuse » sont ceux énoncés ci-dessous

- Prix 80 % ;
- Valeur technique 20 %.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les trois meilleurs candidats à l'issue de l'analyse.

10/ Délai et mode de règlement :

Le comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée. Le paiement se fera par mandat administratif sous 30 jours à réception de la facture et après service fait.

11/ Horaires d'intervention :

7H30-16H00

12/ Visite du site :

Possible avec prise de rendez-vous à l'avance auprès de M SATI 05.63.80.21.22.

Date limite de réception des offres : le lundi 20 janvier 2020 à 17h via le site AJI.